



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis 15/2019 : Demande de crédit de CHF 120'000.- TTC destinés aux travaux de désaffectation d'une partie du cimetière d'Arzier avec la création d'un Columbarium et d'un Jardin du souvenir ainsi qu'à la réfection du cheminement piétonnier.

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 10 septembre 2019 en la présence de Madame la Syndique Louise SCHWEIZER. Nous la remercions de sa participation active à notre séance et à ses réponses aux questions posées.

En préambule, la Commission partage l'avis de la Municipalité concernant tant l'opportunité que la nécessité de procéder à ces travaux de désaffectation et de réorganisation du cimetière. Le cimetière n'est en l'état plus adapté aux besoins actuels : davantage d'incinérations, manque d'espace rendant l'endroit moins pratique et peu accueillant.

Proposition d'amendement :

Aucune.

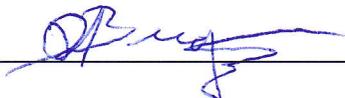
Conclusion :

Après avoir pris connaissance du Préavis Municipal no. 15/2019 et en avoir débattu, la Commission ad hoc conclut à son acceptation tel que proposé.

Arzier-Le Muids le 10 septembre 2019.

La Commission ad hoc:

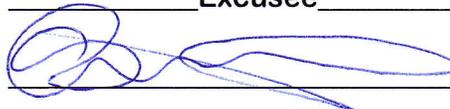
M. Denis BERGER (PRESIDENT)



Mme. Méliné VINCENT

Excusée

M. Charles-Emile RAMEL



M. Claude ROSSIER



M. Alessandro GASSMANN